

Communiqué de presse
Paris, le 3 octobre 2023

Les énergies renouvelables à la croisée des urgences énergétiques, économiques, industrielles et climatiques

France Renouvelables, anciennement France Energie Eolienne, a tenu ce jour sa conférence de presse de rentrée. Alors que les enjeux de sécurité d’approvisionnement, d’électrification des usages, de souveraineté énergétique et de réindustrialisation sont au cœur du travail législatif et réglementaire qui s’ouvre, l’association, dont le champ d’intervention s’est élargi, appelle l’ensemble des acteurs économiques et politiques à porter une trajectoire EnR « sans regret », qui rappelle le lien indéfectible entre les ces dernières, la réindustrialisation, la protection du pouvoir d’achat et la compétitivité de notre économie – en portant des propositions opérationnelles, tant sur les questions de renouvellement des parcs éoliens existants que sur les projets EnR d’intérêt majeur, tout en adressant la nécessité d’un plan industriel partenarial France Stockage.

2023, la preuve par les faits

En 2023, Les énergies renouvelables, et plus particulièrement le photovoltaïque et l’éolien, ont démontré leur apport positif au financement du bouclier tarifaire. A lui seul, l’éolien a rapporté 6,3 milliards d’euros aux finances publiques en 2022, rendant possible l’allongement du dispositif de bouclier tarifaire sur le prix de l’électricité en 2023. Alors que les énergies renouvelables ont prouvé il y a 10 ans leur rôle clé dans l’augmentation de la production électrique française, elles démontrent depuis deux ans leur capacité à amortir les chocs énergétiques et à préserver les Français de hausses de coûts conjoncturelles et structurelles.

En cette période charnière, durant laquelle la France traverse une crise énergétique sans précédent, où le pouvoir d’achat des Français est directement impacté par cette crise, et où le temps de la planification et des décisions stratégiques approche à grand pas, France Renouvelables prône une conviction claire : la France doit porter par une vision systémique le déploiement des énergies renouvelables pour engager des changements et déployer des solutions techniques et économiques robustes, sur les champs de la production, de l’évolution du système électrique, du développement de l’outil industriel et de la protection du pouvoir d’achat.

2024, l’année d’un indispensable changement

Pour accélérer ces changements dans un cadre plus large, France Renouvelables soutient trois grandes approches pour l’année à venir :

1) Porter techniquement et politiquement une trajectoire sans regret pour développement des énergies renouvelables :

Prioriser les Projets EnR d’Intérêt Majeur : en faisant changer d’échelle les projets renouvelables pour rationaliser les coûts, l’efficacité, la complémentarité entre les filières et l’intégration dans les réseaux de transports et de distribution.

- La combinaison entre la maîtrise des coûts et la hausse de la capacité de production sont les deux piliers du retour de la confiance énergétique des Français.

2) Un plan ambitieux de renouvellement des parcs éoliens :

France Renouvelables propose une double méthode pour faire du renouvellement des parcs éoliens **un outil de planification, d'harmonisation, de maîtrise des coûts, de consensus politique et de développement de capacités renouvelables en France.**

- Rehausser le seuil de notabilité des renouvellements autour de 30% (contre 10% aujourd'hui) pour le permettre avec les meilleures technologies et avec des délais de déploiement raccourcis. C'est une des conditions à l'accélération ;
- Dans les zones déjà équipées, travailler le « moins et mieux » de façon à raisonner le nombre de mâts tout en augmentant les capacités installées.

3) Un plan France Stockage :

La mise en œuvre d'un Plan industriel France Stockage ambitieux, préparé avec l'ensemble des parties prenantes, pour répondre aux enjeux de flexibilité du réseau dès 2030 et de manière croissante aux horizons 2035/2040.

Comme cela a pu être déployé pour les capacités de production de batteries pour véhicules électriques ou pour la production de pompes à chaleur sur le territoire national, ce plan aura des traductions économiques et industrielles directes et sera un outil supplémentaire pour tendre vers la pilotabilité des énergies renouvelables électriques.

Anne-Catherine de Tourtier, présidente de France Renouvelables commente : « *La science l'indique depuis plusieurs années : pour réussir une bonne transition énergétique et contrer de manière viable les effets de plus en plus visibles du changement climatique, l'accélération du développement des énergies renouvelables est la solution évidente. Pourtant, cette réalité factuelle peine encore à trouver un soutien politique unanime. A présent, il est temps de dépasser ces différends pour privilégier une stratégie d'électrification efficiente aux services de la protection des Français. La France doit bâtir une stratégie sans regret autour des énergies renouvelables : nous devons retrouver collectivement notre capacité d'anticipation, de planification et d'atteintes des objectifs, c'est crucial pour notre pays, pour le pouvoir d'achat des Français et pour la compétitivité de notre économie. Aujourd'hui plus que jamais, gouverner c'est prévoir* ».

Focus : L'observatoire de l'éolien

Les chiffres clés :

Sur l'année 2022 :

- **2,1 GW** de capacités éoliennes installées et raccordées, dont **1,6 GW d'éolien terrestre** et **0,48 GW d'éolien en mer**.
- Pour atteindre ses engagements européens, **la France aurait ainsi dû installer 1,3GW supplémentaires d'éolien sur la période 2020 / 2022.**
- Néanmoins, 2022 a également été marquée par **l'ouverture du premier parc éolien en mer français au large de Saint-Nazaire, avec une capacité de 480MW.**
- En 2022, **l'éolien a représenté 9% de la production française d'électricité.**

- L'éolien est la seconde source de production d'électricité renouvelable en France derrière l'hydraulique, et la 3^e source de production électrique de notre pays.
- **En 2022, l'éolien terrestre a créé 7,5 emplois par jour.**
- L'éolien demeure le premier employeur du secteur des énergies renouvelables électriques en France, avec **28 266 emplois directs et indirects à fin 2022, soit une hausse de 11% par rapport à 2021**. Dans le détail, l'éolien terrestre a créé 1 979 emplois et l'éolien en mer 787 emplois, soit un total de 2 766 emplois créés sur l'année 2022.

[Cliquez ici pour télécharger l'intégralité de l'Observatoire de l'éolien](#)

-

Pour toute question ou demande d'interview : francerenouvelables@hopscotch.fr

A propos de France Renewables :

France Renewables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

Contact médias :

Agence Hopscotch

Mina Remesy – 06 60 22 11 07

mremesy@hopscotch.fr